



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET/BUREAU D'ETUDES)
POUR LA REVUE DE LA METHODOLOGIE INTEGREE DE CALCUL DU
PROXY CALORIQUE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Février 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les famines qui ont paralysé l'Afrique subsaharienne dans les années 1970 et 1980, ont favorisé le développement des Systèmes d'Alerte Précoce (SAP). Au cours des trois dernières décennies, les Gouvernements, les institutions régionales et les partenaires au développement ont investi d'importantes ressources dans la création des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les pays du Sahel font face à des chocs externes multiples qui contribuent à la dégradation des moyens d'existence des ménages. Les ménages dépendant plus de l'élevage et de l'agriculture, restent les plus affectés. Dans ce contexte, il est nécessaire que les SAP s'adaptent à fournir des informations intégrant des indicateurs divers en vue de prévenir l'éminence des crises alimentaires et nutritionnelles devenues de plus en plus complexes.

Pour permettre de mieux prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles, le Cadre Harmonisé (CH) a été développé par le CILSS et ses partenaires pour servir d'outil d'analyse et de classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le processus d'analyse du Cadre Harmonisé prend en compte les différents indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'inférence des facteurs contributifs. Le CH utilise des preuves directes et indirectes pour la classification des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, statut nutritionnel et mortalité). Le proxy calorique, estimé sur la base des productions agricoles, est une preuve indirecte de la consommation alimentaire. En effet, cet indicateur est calculé sur la base des estimations de productions des céréales, de tubercules et légumineuses. Ceci limite sa pertinence pour les zones à dominance pastorale caractérisées par une très faible production agricole versus une forte dépendance aux produits d'élevage.

Par ailleurs, la forme actuelle de calcul du proxy calorique n'intègre pas également d'autres types de produits issus de la pêche, de l'élevage et des produits forestiers non ligneux qui constituent la principale source de revenus dans certaines zones sahéliennes.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un cabinet de consultance pour conduire une étude, afin de proposer une méthodologie intégrée de calcul de proxy calorique prenant en compte les différents systèmes de productions (agricole, sylvicole, pastorale et halieutique) au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. OBJECTIF GENERAL

Ce travail vise à définir une méthodologie intégrée de calcul du proxy calorique prenant en compte les produits agricoles et d'élevage y compris ceux de la pêche et des produits forestiers non ligneux consommés par les ménages.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Faire une analyse critique du modèle actuel de calcul de proxy calorique ;
- Sur la base de la bibliographie la plus récente disponible, examiner et retenir les références caloriques standard des différents produits alimentaires de consommation courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Proposer une méthodologie intégrée de calcul de la disponibilité apparente de calories per capita sur la base des différents produits (agricoles, pastoraux, forestiers et halieutiques) de consommation courante applicable aux différentes zones sahéliennes et ouest-africaines.

2.3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette étude, il est attendu un rapport complet de consultation présentant les résultats suivants :

- une analyse critique du modèle actuel de calcul de proxy calorique est faite ;
- un tableau de synthèse présentant les références caloriques standard des différents produits alimentaires de la consommation courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest est disponible ;
- une méthodologie intégrée claire de calcul de la disponibilité apparente de calories per capita sur la base des différents produits de la consommation courante est élaborée.

3. ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

Pour effectuer cette mission, le CILSS souhaite faire appel à un cabinet de consultance.

Les étapes indicatives suivantes feront l'objet d'accord entre le cabinet/bureau et le CILSS, notamment sur la durée de chaque étape. La durée totale de la mission ne doit pas dépasser 90 jours.

Première étape : Cadrage, revue documentaire et élaboration des outils d'enquêtes auprès des services techniques des pays. Pour cette première étape, le cabinet/bureau d'étude fera le cadrage méthodologique, et la revue documentaire.

Cadrage méthodologique : Cette étape a pour but principal d'assurer une compréhension commune des présents termes de référence, notamment ses objectifs et ses résultats attendus. Pour ce faire, le cabinet/bureau exposera sa compréhension de la mission à l'équipe du CILSS ainsi que la démarche qu'il compte adopter pour la réalisation de l'étude. Au besoin, des clarifications seront apportées par le CILSS et éventuellement par le Comité restreint du Cadre Harmonisé sur le pastoralisme.

Revue documentaire : Outre les documents techniques et scientifiques sur le pastoralisme de manière générale et sur les produits d'élevage, agricoles, forestiers et halieutiques en particulier, la revue documentaire couvrira également la documentation utilisée dans les analyses du cadre harmonisé pour cerner le gap et le besoin d'information. D'autres documents jugés utiles par le consultant peuvent faire l'objet d'exploitation.

Faire le point sur les dispositifs nationaux de collecte de données capable d'alimenter le besoin en information sur le proxy calorique.

Deuxième étape : Collecte de données, analyse et présentation de la méthodologie à travers un rapport. Le Cabinet/bureau d'études aura deux mois pour la collecte des données à travers des entretiens avec les services techniques concernés. Il devra faire les analyses et produire un rapport de mission.

Cette étape sera entièrement sous la responsabilité du cabinet /bureau d'études qui peut à tout moment consulter le CILSS ou les pays ainsi que le Comité restreint sur le pastoralisme du Cadre Harmonisé pour d'éventuelles informations complémentaires.

Troisième étape : Restitution de l'étude : Le Cabinet/bureau d'études présentera les résultats de l'étude lors d'un atelier régional de restitution qui sera organisé par le CILSS.

Les participants feront des amendements au draft qui est soumis en vue d'une amélioration de la qualité.

Quatrième étape : Intégration des amendements.

Le cabinet/bureau d'études prendra en compte les amendements issus de l'atelier de validation. Après cette prise en compte des amendements par le consultant, une version finale du document sera envoyée au CILSS. Le cabinet déposera dix copies physiques de la version finale et trois copies sur support électronique.

4. QUALIFICATION ET COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT

Personnel clé à mobiliser par le Consultant

L'équipe de l'étude doit être composée de : un (1) nutritionniste/ ingénieur agro-agroalimentaire, chef d'équipe, un (1) agroéconomiste et un (1) socio-anthropologue. La prise en charge du bureau d'études sera assurée par le CILSS.

Profil du nutritionniste/ Ingénieur agroalimentaire chef d'équipe :

Diplômes : Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum), nutrition, technologie alimentaire, agroalimentaire.

Compétences et expériences :

- Avoir au minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de la nutrition, de la biotechnologie, de la sécurité alimentaire, de l'alerte précoce ;
- Avoir une bonne connaissance des dispositifs de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel ;
- Avoir une bonne connaissance des analyses cadre harmonisé et du fonctionnement des Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) ;
- Avoir une bonne connaissance sur la nutrition, la santé publique, etc. ;
- Avoir travaillé dans des projets de développement rural et bien connaître les systèmes pastoraux ;
- Avoir réalisé avec succès des missions de consultation pour des organisations régionales ou internationales ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Savoir communiquer, à l'oral comme à l'écrit, de manière claire et simple sur des sujets complexes ;
- avoir des fortes capacités rédactionnelles en français et un bon niveau de synthèse en anglais.

Profil agroéconomiste, socio-économiste ou ingénieur agronome /zootechnicien

Diplômes : Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum), agroéconomie, socio économie, agronomie, zootechnie, ou d'une formation équivalente.

Compétences :

- Avoir au minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de sécurité alimentaire, de l'alerte précoce ;
- Avoir une bonne connaissance des habitudes de consommation alimentaire au Sahel ;
- Avoir une bonne connaissance des outils et méthodes d'élaboration de bilans céréalier et alimentaire ;
- Avoir une connaissance des stratégies d'adaptation des ménages face à l'insécurité alimentaire ;

- Avoir des connaissances en matière de gestion des unités économiques d'exploitation agricole.
- avoir des fortes capacités rédactionnelles en français et un bon niveau de synthèse en anglais

Profil socio-anthropologue :

Diplômes : Avoir un diplôme universitaire (BAC+4 au minimum), en sociologie, anthropologie ou d'une formation équivalente.

Compétences :

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'alerte précoce ;
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation sociale et la répartition des ressources alimentaires ;
- Savoir dresser les habitudes alimentaires des ménages en milieu pastoral, agropastoral et urbain ;
- Une connaissance en zootechnie serait un atout ;
- avoir des fortes capacités rédactionnelles en français et un bon niveau de synthèse en anglais.

5. ZONE DE COUVERTURE

L'étude couvrira les 6 pays bénéficiaires du PRAPS (à savoir : le Burkina Faso, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Mauritanie et le Tchad) et trois pays côtiers. Toutefois, la phase de collecte des données à travers les entretiens avec les services techniques ne concernera que trois pays du PRAPS et trois pays côtiers, en vue de prendre en compte les produits spécifiques à ces pays côtiers. Le choix des pays se fera de manière concertée entre le cabinet et l'équipe du CILSS.

6. DUREE

Sur la base de la répartition de la durée de la mission faite à chaque étape ci-dessus. La durée totale de la mission du bureau d'études est de 90 jours ouvrés.

7. METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection du Consultant (cabinet/bureau d'études) est la « Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (cabinet/bureau d'études) » ou SFQC.